



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**



Suppression des adresses email et impact sur l'utilisation des outils associés

Bonjour à toutes et à tous,

Comme vous le savez, les adresses email au format prénom.nom@conseiller-numerique.fr attribuées aux conseillers numériques dans le cadre du dispositif, et qui permettent notamment l'accès à l'Espace Coop, l'Espace Aidants Connect et aux Bases **vont être supprimées le 15 novembre 2024**.

A faire avant le 15 novembre pour tous les conseillers numériques et coordinateurs

1 Renseigner le champ "Email professionnel" dans votre Espace Coop avec une adresse autre que celle "*conseiller-numerique.fr*". [Vous avez accès à un tutoriel ici.](#)

Cette adresse email vous permettra de vous connecter à votre nouvel Espace Coop : la Coop de la médiation à compter du 15 novembre 2024. Elle vous permettra de vous connecter aussi aux Bases et à RDV Solidarités.

2 Mettre en place une redirection de votre adresse email *conseiller-numerique.fr* vers votre nouvelle boîte mail le temps de la transition.

3 Mettre en place une réponse automatique sur votre adresse email *conseiller-numerique.fr* pour informer les personnes qui vous contacte que cet email sera inactif à partir du 15 novembre et qu'il faudra vous contacter sur votre adresse email professionnelle

4 Enregistrer ou transférer vos contacts et les emails importants stockés sur votre adresse *conseiller-numerique.fr* sur votre email professionnel. A partir du 15 novembre, votre messagerie *conseiller-numerique.fr* sera inaccessible et la récupération d'éléments ne sera plus possible.

5 Mettre à jour votre email de connexion pour toutes les plateformes que vous utilisez (hors Mattermost, les Bases, L'Espace Coop et RDV Solidarités).

Quelques uns des sites concernés :

- RDV Aide numérique [voici un tutoriel pour effectuer la modification](#)
- PIX et PIX Orga
- Tchap [voici le lien pour faire la demande de changement](#)
- France Transfert - dans la rubrique "Mes informations"
- Dora - dans la rubrique "Mes informations"

Si votre employeur n'est pas en mesure de vous mettre à disposition une adresse professionnelle nominative, n'hésitez pas à remplir le formulaire suivant afin que nous puissions prévoir ensemble une alternative.

Mon employeur ne peut pas me fournir d'adresse email >>

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons une belle journée.

Bien à vous,

Les équipes Conseiller numérique, Aidants Connect, Les Bases

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions sur conseiller-numerique@anct.gouv.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**

Conseiller numérique

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)